

## EPREUVE DE DISSERTATION DE CULTURE GENERALE D'EMLYON BUSINESS SCHOOL

La moyenne générale de l'épreuve, moyenne élevée pour une épreuve de dissertation prouve sans aucun doute que les candidats ont des connaissances et du savoir-faire et (se) sont donc bien préparés au concours.

Mais ce niveau satisfaisant de culture générale et de rhétorique – la plupart savent composer un discours sur le thème étudié –, qui n'est pas qu'une teinture ou un vernis superficiel, les correcteurs l'accordent de bonne grâce, n'a pas non plus ébloui le jury au point de faire tout à fait illusion. Si les correcteurs pratiquent une notation généreuse, ils ne sont pas pour autant convaincus de la qualité *réelle* des copies *en tant que dissertations*. Car les candidats ont rarement fait le travail de méthode et de réflexion personnelle que la dissertation exige en principe. L'esprit critique et l'engagement de la pensée sont en crise depuis longtemps déjà. On a eu parfois le sentiment, cette année, qu'ils avaient carrément disparu. Le conformisme règne, l'imitation est la règle. Car, sans entrer dans l'analyse de détail d'un bilan qui n'est que partiellement (ou superficiellement) satisfaisant, il est clair, il n'est que trop clair que les séries de copies pratiquement identiques qu'il nous est donné de lire, dont les références, la construction, le style même, témoignent d'une même provenance, prouvent que la mémoire l'emporte trop souvent sur l'intelligence et que le "prêt-à-penser" tient très souvent lieu de pensée propre chez des candidats qui sont de bonne volonté mais qui manquent d'appétit ou de courage intellectuel.

Autrement dit, les candidats, qui ont eu affaire à un sujet, non pas facile, mais favorable (I), ont proposé des compositions de culture générale qui ressemblent à des dissertations, mais qui n'en sont pas toujours, trop rarement même (II). Si leur époque les excuse et que le jury comprend la situation, ce dernier ne les félicitera ni ne se congratulera pour l'affichage d'un résultat déontologiquement et docimologiquement correct, mais axiologiquement contrasté et intellectuellement discutable. Satisfaction, oui. Joie, non.

I/ « L'imagination est-elle une puissance incontrôlable? » A la différence de la plupart des sujets proposés lors des sessions antérieures, la question posée cette année ne se présentait pas explicitement sous la forme d'une question mettant en relation le thème avec une autre notion capitale ou de même valeur philosophique : le terme de puissance fait traditionnellement corps avec celui d'imagination (Pascal, Malebranche), et le mot « incontrôlable » renvoie à une notion, celle de contrôle, dont l'intérêt théorique et l'actualité pratique ne font pas de doute, mais qui était philosophiquement moins familière à la plupart des candidats que celles, connexes, de pouvoir, de force ou de contrainte, voire d'énergie.

De fait, ainsi que l'observe un correcteur, l'adjectif incontrôlable, souvent pris au sens de *illimité* dès lors qu'il était associé au terme de puissance, était sémantiquement difficile à... contrôler : devait-on le comprendre dans le seul sens (classique) donné par Littré, celui d'*invérifiable* (« Les assertions de ce voyageur sont incontrôlables »), ou bien dans le sens (moderne), où le verbe contrôler a le sens de l'anglais *to control*, sens que l'adjectif prend quand on veut qualifier quelque chose *qu'on ne peut maîtriser*, dont on *perd le contrôle* (« Sa voiture est devenue subitement incontrôlable ») ?

L'incertitude touchant la notion de contrôle, généralement couplée avec l'in-définition de celle de puissance, a eu des effets inattendus : tout contrôle apparaissant d'emblée comme répressif, destiné ici à refouler tous les produits de l'imagination, beaucoup de candidats ont carrément perdu le bon sens. Comment pouvait-on oublier aussi facilement que le contrôle douanier des marchandises ne signifie pas systématiquement leur confiscation, qu'un contrôle des connaissances, qui vérifie ce que savent et ce qu'ignorent des élèves dans une matière, est tout sauf une sanction punitive, qu'un contrôle fiscal peut, non seulement ne pas révéler d'anomalie valant au contribuable dûment contrôlé une forte amende ou un emprisonnement, mais ne faire que confirmer l'état d'imposition ou donner lieu à déduction supplémentaire ou ristourne pour trop-perçu ? Une conception très pauvre, et très fautive, a trop souvent faussé le sujet.

L'absence de lien d'emblée identifiable entre le thème de l'imagination et des notions ou concepts majeurs, à commencer par les autres « puissances », pouvoirs ou facultés de l'esprit, a pu surprendre ou gêner beaucoup de candidats, parfois aussi leurs préparateurs, mais c'est aussi cette même inconnue de départ qui a incité d'autres candidats, plus pertinents, plus cultivés, plus attentifs aux termes de la question, à pratiquer d'eux-mêmes la mise en relation de l'imagination avec d'autres

notions : la raison, la sagesse, la santé (mentale), la liberté, l'art, la création littéraire, l'éducation, par exemple pour traiter du rôle des fictions, du pouvoir des mythes (Platon), des fables (La Fontaine), toutes choses qui impliquaient que l'imagination fût une puissance, mais une puissance non incontrôlable.

En même temps, la question, directe et, par là, immédiatement facile à entendre, peut-être même trop, puisque, aux yeux de nombreux candidats, elle était apparemment soluble dans la culture commune et même la plus commune du thème ("folle du logis", "puissance trompeuse", "maîtresse d'erreur et de fausseté", "d'autant plus fourbe qu'elle ne l'est pas toujours", "superbe", "reine des facultés"...), était ouverte, équitable – aucun candidat sérieux ne pouvait se trouver démuni –, centrale et même cruciale.

(1) Tout d'abord, la question était *ouverte*, accueillante même. Car, non seulement les correcteurs ont admis des problématiques – terme à entendre lui-même *lato sensu*... – variées (épistémologique, psychologique, éthique, sociale et politique, anthropologique, esthétique), mais, dans la mesure où elle conduisait les candidats à puiser des exemples et des références dans l'ensemble de leur culture, donc à rechercher des éléments de traitement dans tous les domaines – le langage, l'écriture et plus généralement l'activité symbolique, l'action et la raison pratique, la séparation des pouvoirs et la formation de contre-pouvoirs, la maîtrise des passions par l'éducation de la volonté, les moyens d'un « règlement de la pensée » qui soit autre chose qu'une simple police des images et de l'imaginaire, la méthode scientifique – le jury regrette qu'il n'ait pas été davantage question de la possibilité même de la formulation des hypothèses, de ce qu'on appelle *expérience de pensée* –, l'art, la religion (la mythologie), etc., étaient autant d'instances, dispositions ou dispositifs possibles de contrôle ou de régulation de l'imagination –, elle ne "téléphonait" ni n'excluait aucune réponse.

On pouvait en effet répondre positivement aussi bien que négativement, par exemple établir et approuver l'incontrôlabilité de l'imagination (dynamique) au nom d'une liberté sans loi, d'un hasard objectif (surréalisme, plasticité du rêve), de l'inspiration ou du génie dans l'art, ou bien au contraire réfuter la puissance illimitée de l'imagination et montrer comment la contrôler, au nom de la santé mentale, de la sagesse et du bonheur. Un candidat qui n'a pas peur d'inventer des mots écrit de l'imagination qu'elle est « impréhensible »...

La réflexion pouvait s'orienter vers des solutions complexes ou nuancées, par exemple opposer aux tentatives de contrôle social ou politique (policier) *de fait* des produits de l'imagination une incontrôlabilité *de principe* (du principe même) de l'imagination, la capacité de celle-ci à toujours mettre en échec les procédures de contrôle ou à ruser avec elles (contournement de la censure), le génie inventif de la faculté d'imagination comme « puissance des possibles », la *métis* qu'elle développe (bricolage, système D).

Le sujet pouvait donner lieu à des vues dialectiquement fines, par exemple quand on se demandait si ce n'était pas seulement quand elle est contrôlée que l'imagination devient une puissance au sens strict ou bien quand on prenait conscience de ce que c'est paradoxalement en donnant l'illusion d'être une puissance maîtrisable, puisque ses productions se donnent clairement pour des fictions, que l'imagination est ou devient incontrôlable, songes et mensonges se prêtant sans fin à de nouvelles transformations et ré-arrangements de la conscience. Ou encore cet argument : puisque le politique machiavélien utilise à son profit ou dans l'intérêt de l'État, mais ne contrôle pas à proprement parler, l'imagination de ses sujets – l'élément incontrôlable des passions du corps social ne met jamais le Prince à l'abri de la révolte de ses sujets –, une politique véritablement rationnelle serait alors, non pas de contrôler négativement ou du dehors (la carotte et le bâton) l'imagination, mais d'éduquer progressivement celle-ci, de la former par l'instruction, la culture, le goût, de la faire entrer ainsi dans le champ du discours, de la discussion, dans le domaine d'administration et de juridiction de la raison. Un correcteur regrette que très peu de candidats seulement se soient référés au premier *Discours sur la condition des grands*, pour développer dans un sens, non pas seulement négatif, mais positif, la critique du pouvoir (didactique) de l'imagination. Un autre s'étonne d'avoir lu, dans des copies « politiques » sur l'imagination, autant de développements convenus et vains sur les moyens de la démagogie et les techniques de propagande (qui seraient l'apanage des seuls systèmes totalitaires ! – l'imagination des candidats, puissance sous contrôle ?).

On pouvait produire des distinctions permettant un développement fécond des analyses, par exemple entre un libre contrôle *interne* et un contrôle *externe* « servo-commandé », c'est-à-dire entre : d'une part, le pouvoir sur soi que confère la faculté que l'homme a d'user de ses représentations et qui, selon les Stoïciens (dont les techniques de contrôle de l'imagination, les marc-auréliennes par exemple

(analyse et réduction des fantasmes) sont le plus souvent ignorées), le différencie des animaux qui, eux, ont des représentations mais n'ont pas le pouvoir de contrôler un flux des représentations des sens et de l'imagination – le chien rêve – que les bêtes n'ont pas à contrôler, d'ailleurs, puisqu'il est (pré-)régulé (« régulé ») par l'instinct ; et, d'autre part, un « contrôle de fonctionnement » externe (censure, endoctrinement idéologique). La distinction devait être faite également entre un contrôle *direct* et un contrôle *indirect*, entre un contrôle « directif », préventif, *a priori* de la faculté d'imaginer et un contrôle *a posteriori*, y compris au sens comptable, financier, du terme, ainsi que l'autorise déjà la langue du siècle de Pascal, selon une procédure qui jugerait sur pièces les produits de l'imagination ou qui en évaluerait la « rentabilité », qui mesurerait le rapport entre la dépense (le coût) et le revenu (en termes de culture, de progrès), cette dernière sorte de contrôle de fonctionnement ou de gestion de la puissance créatrice-inventrice de l'imagination pouvant en quelque sorte être assurée par la critique littéraire ou artistique, ou par des agences de recherche et d'innovation dans le domaine de la technologie, ou encore entre la fonction représentative et la fonction fabulatrice de l'imagination, entre la fantaisie et la spéculation, entre l'imagination empirique et l'imagination transcendante, etc.

La réflexion pouvait imputer l'incontrôlabilité en question, au sens, cette fois, du *no control* de l'incapacité à maîtriser, non pas à la faculté de l'imagination en tant que telle, ou au pouvoir d'imaginer (de se représenter dans l'intuition les objets en leur absence<sup>1</sup>), mais à la puissance illimitée du désir. Il ne suffirait pas de surveiller l'imagination comme le lait sur le feu, il faudrait aussi pouvoir éteindre le feu qui l'alimente et qui ne cesse d'entretenir nos fantasmes.

Il n'était pas interdit d'aboutir à des paradoxes fondés – auto-régulation systémique de la “folle du logis”, organisation spontanée du paysage de la conscience à partir d'un chaos d'images mentales, un *analogon* de la « main invisible » en économie –, voire de prendre acte *in fine* d'une situation foncièrement aporétique : contrôler l'imagination l'appauvrit et fait régresser l'esprit (Big Brother) mais, soustraite à tout contrôle ou à toute direction, sa richesse ou sa fertilité de principe n'est pas non plus créatrice : en tant que tel, c'est-à-dire sans visée, sans idée directrice, un chaos d'images mentales ne fait pas une œuvre d'art.

De nombreux correcteurs ont d'ailleurs déploré une conception très réductrice de l'imagination, assimilée à l'afflux sans règle, donc incontrôlé-incontrôlable, d'images formant un paysage mental qu'un sujet impuissant ne ferait qu'enregistrer, comme si l'imagination ne pouvait être que subie, n'était en rien la fonction imageante d'une conscience intentionnelle, autrement dit un mode de visée des objets perçus et mémorisés que le sujet aurait alors le pouvoir de varier ou faire varier, de travailler ou de faire travailler, d'examiner et d'évaluer. Puisqu'on a si souvent invoqué, et sur un mode incantatoire, le pouvoir de la raison sur l'imagination, comment, pour ne prendre que cet exemple, la thérapie cartésienne des passions, au-delà d'un simple dressage ou conditionnement mécanique, serait-elle simplement possible si le sujet conscient, l'homme, ne produisait pas dans son intelligence la connaissance des rapports de l'âme et du corps, donc du cours des esprits animaux, et ne trouvait pas dans la volonté la force d'âme qui permet de (re)diriger le cours des esprits animaux vers de « bons objets », ne se dotait pas des instruments et modalités d'un contrôle interne de l'imagination ?

Il ne suffit pas de dire ici que l'impossibilité où se sont trouvés de nombreux candidats de dépasser une conception paresseuse, fataliste, de l'imagination était le fait de leur seule expérience vécue, de celle, commune, du courant de conscience, de celle du rêve ou de la rêverie, ou encore celle

---

<sup>1</sup> Dans beaucoup des copies qui reproduisaient cette définition donnée par Kant dans la *Critique de la raison pure*, la précision "dans l'intuition" (ou "intuitivement") était omise. En soi, l'oubli n'étant pas gravissime, il n'était pas question de le pénaliser. Mais nous relevons l'omission pour appeler les candidats, non seulement à se montrer exacts lorsque la citation, qui ne doit jamais être seulement décorative, ne vaut toutefois que comme citation, par exemple à l'appui d'une idée ou d'un argument que l'on va développer ou qui viennent de l'être, mais surtout à être attentif à ne pas laisser passer ce qui, dans le cadre même d'une référence, pourrait être un élément d'importance, voire un point décisif, comme c'est ici le cas. D'une part, si l'imagination ne saurait produire d'effets que dans la représentation et sous forme de représentations, alors la représentation figurée dans l'intuition d'un objet en son absence pourrait être contrôlée par le sujet sain, alors que, dans les cas pathologiques (les « maladies de la tête ») elle donnerait lieu à l'*hallucination*, auquel cas on se demandera si l'imagination, (devenue) incontrôlable par le sujet lui-même, du dedans, ne pourrait pas l'être efficacement et même salutairement, et de quelle façon, du dehors, par la médecine ou le « pouvoir psychiatrique » (camisole chimique, entretien avec le patient, etc.). D'autre part, c'est encore et toujours « dans l'intuition » que l'imagination *transcendante* travaille pour engendrer l'illusion dialectique de l'existence réelle d'un objet de pensée qui ne peut être donné dans aucune expérience, allant jusqu'à s'accoupler à la fonction figurative pour produire la *vision*, l'*illumination* ou quelque « rêve d'un visionnaire », quand celui-ci, Swedenborg par exemple, vient à se représenter un objet nécessairement absent puisqu'il serait celui d'une intuition empirique parfaitement impossible, une « Jérusalem céleste » par exemple, vision qui, se propageant dans le public des ignorants et des simples, peut avoir des conséquences idéologiques et sociales plus désastreuses que mirifiques. Si un Tribunal de la Raison est en principe, *de jure*, habilité à contrôler les puissances de l'esprit, dont l'imagination, y réussit-il *de facto* ? L'expérience et l'histoire mettraient en échec le principe.

que rapporte le narrateur de Proust dans les toutes premières lignes de *A la recherche du temps perdu* quand il se souvient qu'au moment de s'endormir il devenait « ce dont parlait l'ouvrage : une église, un quatuor, la rivalité de François I<sup>er</sup> et de Charles-Quint ». Notons au passage, et sans nous sentir obligés, comme tant de candidats, de nous référer à Freud et à *L'Interprétation des rêves*, que, dans le cas-limite du dérèglement de l'imaginaire qui suit l'assoupissement ou qui précède et accompagne l'endormissement, si l'imagination matérielle, génératrice de rêve et de rêverie, se soustrait à tout « contrôle de flux », au point que le sujet, pris dans une série de transformations qui lui échappent, et où il s'échappe à lui-même et s'aliène dans un devenir-objet ou un devenir-animal pouvant aller jusqu'au n'importe quoi – être une préposition, par exemple, ou une particule de liaison dans un texte, puisqu'aussi bien nous avons, selon William James, l'expérience de ces choses-là comme des objets –, ce n'est justement pas ce qui se produit à l'état de veille, où la conscience (re)prend (au matin) son tour de garde et redevient assez vigilante pour « trier », dans le flux iconique les « bonnes » images, les fictions utiles, autoriser ou censurer selon des critères théoriques ou pratiques d'admission et d'exclusion.

Il faut croire que l'absence, ou plutôt l'oubli, l'escamotage même de toute conception phénoménologique de l'imagination – Sartre, auteur de *L'imagination* et de *L'imaginaire*, paraît avoir été peu lu –, qui permettait pourtant de montrer comment l'imagination peut conserver sa dynamique propre tout en se soumettant à l'unité d'une visée de la conscience, d'un projet, comment la prolifération des images pouvait être mise au service de la créativité intellectuelle ou artistique, il faut croire que l'oubli, plus généralement, de la dimension réflexive de la pensée figurative, qui s'exprime tout particulièrement dans la fonction *schématique* de l'imagination, relèvent surtout d'une sorte d'addiction du sujet contemporain aux images virtuelles, le surgissement automatisé des fenêtres sur les écrans d'ordinateur, pour ne rien dire du « laboratoire » infernal des séquences de jeu vidéo, fournissant peut-être à ces candidats « a-phénoménologiques », en quelque sorte « à l'insu de leur plein gré », le paradigme même d'une imagination incontrôlable et même, au bout de compte, d'une imagination bel et bien *vécue comme incontrôlable* par ceux-là mêmes qui avaient à traiter le sujet.

Situation symptomatique, pensons-nous en effet, qu'on trouvera drolatique ou pathétique, au choix, de « l'arroseur arrosé ». Car, si l'on choisit de donner à *contrôler* le sens, presque toujours donné (sans choix) par les candidats, de maîtriser (de réprimer *pour* dominer, se rendre maître), c'est alors l'impuissance à maîtriser le bombardement iconique d'internet (et pas uniquement d'internet) qui aurait entraîné automatiquement (c'est le cas de le dire) l'impossibilité de concevoir l'imagination autrement que comme une puissance externe, une espèce d'*Alien* incontrôlable-irrépressible, cette incapacité générationnelle à contrôler l'utilisation des fournisseurs d'images témoignant ainsi de l'impuissance, avouée ou involontairement théorisée par les candidats eux-mêmes, à contrôler le cours de leur propre imagination au moment de disserter sur sa puissance et ses effets.

Il est clair, en tout cas, que l'ignorance largement constatée du b.a.–ba de la phénoménologie (hormis le leitmotiv « l'image de la table n'est pas une table », qui était en quelque sorte le minimum syndical du candidat ayant passé un an à étudier l'imagination) ôtait tout crédit aux copies dans lesquelles, après avoir illustré abondamment le caractère strictement incontrôlable d'une imagination passive, de la force ou puissance – sans être déclarés tels, les mots étaient des synonymes – impétueuse et impérieuse de l'imagination onirique, on faisait brutalement, « psychorigidement », appel à la raison pour « réguler » l'imagination et réparer les dégâts qu'elle causerait toujours sur son passage, à commencer par les passions. Tout se passe comme si un très grand nombre de candidats, au demeurant pleins de bonne volonté et de docilité plus-que-scolaire dans l'usage de la citation, avaient opportunément trouvé un alibi de leur propre déraison, et de la sur-production et sur-consommation d'images de leur temps, dans le célèbre scénario de Montaigne et Pascal sur l'impuissance du philosophe à contrôler son imagination quand il doit se tenir debout ou faire quelques pas sur une planche-passerelle placée au-dessus du vide – Au fait, si l'imagination est une force tellement irrésistible, comment se fait-il donc que notre Aristote vertigineux ne se jette pas dans l'abîme comme Empédocle dans le volcan ?

(2) Ensuite, puisqu'il sollicitait les idées et les connaissances les plus diverses et ne prescrivait aucun chemin ni résultat de pensée, le sujet était *équitable* : moyennant une lecture attentive de son libellé, et à condition de ne pas se borner à une illustration anecdotique et a-critique des effets d'égarement et de désordre d'une imagination qui serait considérée comme étant toujours incontrôlable,

on avait clairement affaire à un sujet de culture générale *stricto sensu*, qui s'adressait aussi bien aux candidats issus de préparations littéraires qu'aux candidats issus de préparations philosophiques.

Sur ce point, les correcteurs n'ont pas été déçus : la plupart ont rencontré de belles analyses d'exemples empruntés à l'art, à la littérature, plus rarement à la science et à la technique – l'imagerie médicale ne fait, ni rêver, ni penser –, et de façon très convaincante dans trois cas qui ont été portés à la connaissance du jury.

En effet, une copie consacre toute sa deuxième partie à montrer : premièrement, que, dans des époques obscures, hostiles au progrès, le principe d'autorité et la censure déchaînent paradoxalement la puissance irrationnelle de l'imagination que ces pouvoirs idéologiques prétendent contrôler, déclenchant ainsi par réaction, dans les marges du savoir régnant, des prodiges de contournement de la censure et de provocation historiquement victorieuses en fin de compte et génératrices de progrès qui prouvent justement que l'imagination est cette puissance révolutionnaire qui ne peut ni ne doit jamais être placée sous contrôle ; deuxièmement, et *a contrario*, que, dans l'âge scientifique, le fait expérimental et la logique jouent comme double instance contraignante de contrôle et de tri des productions de l'imagination théorique, la limitation qui en résulte étant cette fois source de progrès<sup>2</sup>.

Une autre copie, celle-ci particulièrement brillante, s'efforce de montrer qu'une imagination sans contrôle, ne procure pas seulement à l'esprit du savant un relâchement de l'esprit dont il a besoin pour reprendre des forces, un repos lui permettant de se poser de nouveau, comme dans une rêverie bachelardienne de la terre et du repos, de l'air et des songes ; le candidat puise dans les travaux de Holton sur l'imagination scientifique la notion des *themata* pour montrer le rôle des images et la puissance multidirectionnelle de l'imagination dans la constitution des théories unitaires en physique, avant d'établir, d'autre part, peut-être en pensant à Feyerabend, la fécondité épistémique en son heure, à point nommé, de toute espèce de production de l'imagination – l'exemple des atomes est choisi –, y compris les plus fantaisistes ou fantastiques, donc la positivité, sinon la légitimité de la puissance tous azimuts d'une imagination incontrôlée et par là même capable de tout inventer, d'ouvrir à la science un champ de possibilités toujours plus étendu.

Une autre copie, enfin, stylistiquement moins réussie (peut-être) que les précédentes, s'appuie toutefois sur des techniques poétiques (le « raisonné dérèglement de tous les sens » rimbaldien, le rêve éveillé de Desnos, la pratique dadaïste du rêve expérimental) pour montrer que, si la puissance de l'imagination n'est pas incontrôlable, ou si ce qu'a de « torrentiel » le « flux inépuisable des produits de l'imagination » (*sic*) peut être « capté à bon escient, afin de créer le paysage imaginaire de l'oeuvre » (*re-sic*), c'est *qualitativement*, « sélectivement, par un choix » opéré « dans la multitude des images et des fictions », et non pas *quantitativement*, comme on contrôle « la puissance d'une machine industrielle » qui s'emballa, « par la régulation du débit, de la pression ou de la température, qu'on peut toujours baisser ou refroidir », « ou même en la détruisant ». L'imagination, conclut l'auteur de la dissertation, est une puissance, mais son « fonctionnement fictionnel » (*sic*) n'est pas celui d'une machine matérielle « programmée à produire toujours la même chose sans aucune part d'initiative » ni « capacité créatrice ». La puissance n'est pas ici réellement définie, puisqu'elle est implicitement pensée comme (ou par analogie à) une force physique ; la notion de contrôle n'est pas davantage conceptualisée explicitement. Mais, comme beaucoup d'autres bons travaux, l'analyse de cas est précise, l'argumentation est juste et féconde.

(3) Enfin, la question était *centrale*, d'une part, parce qu'elle invitait les candidats à conceptualiser l'imagination, à caractériser aussi précisément que possible sa nature et son activité, et elle était cruciale, d'autre part, parce qu'elle était l'occasion de dégager les principaux enjeux d'une réflexion sur la nature et le *modus operandi* de l'imagination.

L'objet de la question était même ici son premier enjeu. En effet, si l'on donnait à la notion de puissance le sens de *faculté* ou de *pouvoir* de l'esprit, le problème était alors de savoir si l'imagination est ou n'est pas une faculté de l'âme, une puissance mentale comme les autres, comme la volonté, la sensibilité et l'entendement, qui, non seulement se limiteraient ou se contrôleraient réciproquement, mais opéreraient de concert et sur lesquelles ce qu'on appelle la raison pourrait établir au moins son autorité à défaut d'avoir sur elles un empire absolu, de savoir si l'imagination est ou n'est pas la « folle du logis », une puissance illimitée et anarchique, ou une force indomptable, et une instance irresponsable à laquelle

---

<sup>2</sup> Voir *infra*, II, 4), pour une description plus complète de cette copie.

on ne pourrait demander compte ou raison de son fonctionnement et de ses productions, ou qu'on ne saurait surveiller par un contrôle effectif.

Par là même, les enjeux principaux de la question se faisaient jour. En raison des connotations péjoratives présumées du mot « incontrôlable », la question posait évidemment le problème de la valeur ou du prix de l'imagination, dans la connaissance et dans l'action, la réflexion pouvant, là encore, suivre la voie (baudelairienne) d'une restauration, comme « reine des facultés », magicienne universelle, de l'imagination, puissance des possibles, c'est-à-dire faculté de création, d'invention et d'innovation, ou celle, pascalienne, de l'imagination faiseuse de rois et de sujets. Mais l'enjeu était certainement, plus fondamentalement encore aux yeux d'un très grand nombre de candidats qui avaient « appris leur leçon » (morale), la sagesse, c'est-à-dire la capacité de la raison à régler, à contenir et diriger l'imagination, toujours à l'œuvre dans les passions, et à réaliser l'unité de l'esprit, à harmoniser, organiser et faire coexister et collaborer dans un même sujet conscient et maître de lui-même les différentes puissances ou facultés mentales.

III/ La moyenne générale étant élevée parce que les copies sont intéressantes, cultivées, souvent composées, et parce que le sujet était un sujet de culture générale dans le sens lui-même général ou faible du terme au regard des exigences propres à l'exercice de dissertation, le jury prend acte du désir de culture de la plupart des candidats, mais il ne veut pas savoir s'ils ont lu Montaigne ou Pascal plutôt que Malebranche ou Spinoza, aimé les dadaïstes et les surréalistes plutôt que les romans de chevalerie ou de science-fiction, étudié les philosophes plutôt que les psychologues et les sociologues, même s'il est content de l'apprendre. Il note donc avec intérêt et évalue avec indulgence le sérieux du préparateur moyen qui ne veut pas "mourir idiot", encore moins barbare, puisqu'il fait tout pour montrer que la jeunesse du monde n'aspire pas (encore) à un monde sans bibliothèques. Mais c'est une question qui est posée. On attend qu'elle soit lue, comprise et traitée par un esprit capable de produire *in situ* un effort intellectuel réel et personnel, c'est-à-dire de s'engager dans un travail à la fois plus modeste et autrement plus difficile que la récitation d'un savoir venu d'ailleurs et l'arrangement de quelques allusions cultivées ou savantes.

C'est pourquoi, si l'on hiérarchise l'ensemble de la production écrite des candidats en se fondant cette fois, non plus sur des critères d'acceptabilité d'un texte et d'attribution *a minima* du label de qualité « Culture Générale » à des compositions en langue française, étiquette qu'on peut en effet coller sur les prestations les plus diverses, mais sur les exigences de méthode et de pensée, de critique et d'analyse, d'argumentation et de questionnement auxquelles doit satisfaire une « vraie » dissertation ou, plus généralement, un discours substantiel, intelligent et pertinent sur une question, alors c'est un regard tout différent que porte le jury, beaucoup plus sévère à l'égard d'un peuple nombreux de candidats avantagement notés, mais aussi nettement moins confiant en l'avenir de la culture. Car « la sélection, fait observer un correcteur, s'est moins faite sur la compréhension du sujet, que sur la profondeur et la précision, et la clarté, des développements », un autre ajoutant « le ton du discours » et « le désir de montrer quelque chose ».

C'est le défaut de ce qu'un correcteur appelle « une lecture active du sujet » qui handicape souvent d'entrée les copie et les conduisent dans des chemins qui, ou bien ne mènent nulle part, ou bien font un parcours buissonnier qui croise ici ou là les avenues du sujet, mais passe plus ou moins à côté des enjeux. La quasi-totalité des correcteurs insistent pour que soit rappelée et soulignée « la nécessité de problématiser le sujet », trop de copies se bornant à « répéter la question ».

La question ici posée demandait si l'imagination est une puissance incontrôlable. C'est-à-dire ? Pourquoi la question se pose-t-elle ? Comment la poser ? Quel est le problème ? Quel est l'enjeu ? Beaucoup de candidats qui s'étaient préparés sérieusement semblent avoir oublié de se poser ces questions élémentaires qu'ils devraient toujours se poser avant de commencer à écrire quoi que ce soit sur un sujet. Machine qui s'emballe, ouragan déchaîné, dictature sanglante, puissance financière "dérégulée": nous redoutons normalement les effets destructeurs de tout ce qui est ou nous paraît être une puissance incontrôlable à l'échelle où nous nous trouvons et par les moyens dont nous disposons. La question était alors motivée par la crainte psychologique et morale, mais aussi sociale et politique, que l'imagination ne soit une telle puissance dévastatrice, une puissance qui réduirait toujours à l'impuissance le sujet, que celui-ci soit en proie aux productions de sa propre imagination ou bien en butte aux manifestations de l'imagination d'autrui. Cette crainte serait une suite psychologique de situations vécues,

elle aurait son origine dans l'expérience des effets entropiques que nous imputons d'ordinaire à une imagination incontrôlable (ou devenue telle), non seulement des désordres morbides d'une imagination pathologique, comme dans la maladie mentale, mais aussi bien des délires d'une imagination normale, comme dans la passion, l'amour, la haine, la colère, etc., que des représentations imaginaires de leur objet ne cessent d'alimenter et d'aggraver. Or l'imagination est-elle véritablement assimilable à une puissance de cette sorte ou produisant de tels effets ?

C'est donc la *définition de l'imagination* qui est en jeu ici.

Pour que l'expression « puissance incontrôlable » ait un sens, si l'on entend par contrôle la maîtrise des effets, il faut que l'imagination soit une force ou une énergie, une machine à produire des effets. Mais, si elle ne produit que des représentations, pourquoi serait-elle une telle force, une telle puissance en quelque sorte « thermodynamique » ? Jamais, dans ce cas, le narrateur de la *Recherche* n'aurait pu pratiquer avec succès ce qu'il appelle lui-même l'hygiène mentale, au reste comparable avec les exercices marc-auréliens, qui lui permet de surmonter sa passion pour Albertine : la pratique « elstirienne » de la réduction du visage par le portrait de famille, ou bestiaire – la *reductio* ou *negatio* commence en réalité dès la rencontre manquée avec celle qui n'est *déjà* et n'aura été *en fin de compte*, qu'une des « sporades de la bande zoophytique des jeunes filles » –, le médicament « physiognomoniste » de l'imagination passant encore par la recherche d'un « air de famille » disqualifiant, par exemple la ressemblance du visage de la jeune fille avec quelque portrait de tante ou d'autre dame âgée, ou la technique du rapprochement avec des personnes ingrates ou désagréables de son entourage, l'analyse des façons de parler de la jeune fille qui perdent tout charme, n'exercent bientôt plus la moindre séduction sur le jeune homme, à cause d'une malencontreuse et même sottise confusion des adverbies de quantité et de qualité « complètement » et « parfaitement », etc. L'immensité du « continent céleste » et des « ciels voyageurs » qu'ouvre l'échange des premiers regards entre Albertine et le narrateur attestent sans doute l'*illimitation* de l'imagination, mais elle prouve si peu son caractère de puissance incontrôlable que le narrateur, que caractérise à la fois un excès de « sensibilité douloureuse » et un « excès d'intellectualité » trouve presque d'emblée dans l'intelligence analytique les ressources, les instruments et les modalités d'un contrôle quasi chirurgical de la puissance de l'imagination. Une analyse plus précise montrerait toutefois qu'il s'agit là plutôt d'un contrôle, par le biais de l'analyse des représentations de l'imagination, ou des objets fantasmés, qui s'exerce sur ce que Proust appelle la « variabilité des états interposés » entre l'objet désiré et le sujet désirant, cette « variabilité » dispositionnelle expliquant celle de l'imaginaire qui alimente le désir. La saine et sage *analysis* des apparences est aussi la méthode spontanée de l'homme du peuple qui, p. ex., réduit les avantages des grands à des hochets.

Et si, maintenant, l'on prend *incontrôlable* au sens de *invérifiable* (ou impossible à tester, à falsifier ou à authentifier, à infirmer ou à confirmer en vue d'une admission ou d'un rejet), comment les productions de l'imagination, s'il s'agit des images et, plus généralement, des fictions, ne seraient-elles pas contrôlables, aussi bien par l'expérience (ou la sagesse qui en vient) ou bien par quelque expertise de la raison ou de notre capacité, faculté ou pouvoir, de discerner le vrai du faux, le bon du mauvais, de dissiper l'illusion. La puissance du faux est-elle incontrôlable ? Peu de candidats se sont posé cette question comme il fallait se la poser, c'est-à-dire en prenant acte, avec ou sans Spinoza, d'une puissance de connaître et de démontrer le vrai qui n'est pas seulement un pouvoir de dissiper le faux et d'instaurer le règne de la vérité dans les esprits, mais celui d'exercer son contrôle sur « la « puissance du faux » qui serait celle de l'imagination, donc de se servir des fictions et des fables, du faux lui-même, pour obtenir des effets qui sont ceux de la raison, de la raison politique par exemple.

Si leur réflexion s'était engagée à partir de telles questions et considérations liminaires (ou d'autres semblables) tout à fait concrètes, qui faisaient appel à des comparaisons simples et à des données communes de l'expérience, beaucoup de candidats se seraient mis sur la voie ; ils auraient surtout évité de tomber dans le piège de la récitation plus ou moins aveugle, formelle, conventionnelle, d'une culture très générale et d'un petit savoir scolaire-scolastique *de imaginatione*. Plusieurs correcteurs déplorent, avec plus de nostalgie que d'aigreur, le fait qu'une note moyenne ou satisfaisante n'implique pas, n'implique plus que l'auteur de la dissertation ait fait le travail de réflexion permettant simplement d'entrer dans la *réalité* d'un sujet dont on saisit le *sens*, de se poser *vraiment* une question, une question qui soit un problème à traiter et à résoudre autant que possible.

Il est vrai que, cette année encore, nous avons eu le plaisir de lire de très bonnes copies, mais celles-ci furent trop peu nombreuses, comme si le gros bataillon des candidats avait mieux répondu à nos craintes qu'à nos attentes. A vrai dire, celles-ci n'ont été satisfaites que dans le très petit nombre des copies excellentes. Sans doute est-ce sur les sommets que l'esprit se découvre, là où l'oxygène devient rare. Il faudrait, on aimerait, qu'il descende dans la plaine.

Nous avons pu répartir les copies en 4 groupes très inégaux par le nombre.

1) Un premier lot, relativement restreint, de copies rédigées par des étudiants qui n'avaient pas le niveau du concours. Elles sont donc peu nombreuses, mais elles existent. Elles dénotent une impréparation radicale ou un manque de travail flagrant. Au moins ont-elles l'utilité, et le bon goût (involontaire), de souligner la bonne tenue de la majorité des autres travaux et de ne pas « plomber » notablement la moyenne générale, puisque leur nombre est petit. Au pire, nous avons trouvé dans cette zone quelques chapelets de généralités vides ou très superficielles sur, d'un côté, les avantages de l'imagination (par exemple les beaux rêves et les inventions culinaires), de l'autre, sur les inconvénients de l'imagination – avec « trop d'imagination » on fait des cauchemars, des intoxications alimentaires, du mal aux gens, par exemple quand un criminel débite sa victime en morceaux – et surtout les effets psychologiquement indésirables de l'imagination, qui fait seulement des déséquilibrés qui vont embarrasser la société (et lui coûter cher !), et non pas tout ce qu'elle fait selon Pascal, c'est-à-dire tout, les rois et le pouvoir des rois, donc les sujets et l'obéissance civile, les juges et la justice rendue par les tribunaux, les soldats et la guerre, les métiers, les marchands, les usuriers, les joueurs, les ascètes, etc.

2) Dans un second groupe, beaucoup plus important, de copies, pour ne pas dire pléthorique – la question n'a peut-être pas été suffisamment discriminante –, le sujet faisait l'objet d'une lecture trop rapide, donc superficielle. Si tout enjeu n'était pas absent, c'était sous une forme mécanique, stéréotypée, qu'il apparaissait – parfois même il était lancé à la cantonnade, aucune pensée, aucune expérience ne venant l'habiter : on répétait, à l'envi, que le problème, « le problème, avec l'imagination » comme il était dit parfois, était de savoir si la raison peut vaincre l'imagination. La question eût été « Les passions sont-elles contrôlables ? » ou « La raison peut-elle vaincre le désir et les passions ? », ces copies eussent été identiques. En fait, on ne se demandait pas, on ne se demandait même jamais pourquoi on se posait *cette* question, pourquoi cette question *devait* être posée. On partait du principe que la question-sujet se ramenait à quelque chapitre de cours ou de manuel sur le rôle néfaste de l'imagination dans le désordre des passions. Du coup, on s'innocentait à bon compte, et l'on passait à côté de ce qu'est ou peut être la sagesse, qui implique la responsabilité du sujet, alors même qu'on psittacisait à loisir sur la raison et maîtrise de soi. Beaucoup de candidats ont en effet considéré que « incontrôlable » était synonyme de « illimité » ou de « anarchique », et présupposé que l'imagination était de toute façon une faculté nocive, dangereuse et pernicieuse, responsable de tous nos maux, méchante et malfaisante en effet, une véritable « puissance du mal ». Et l'on en était là parce que les termes du sujet n'avaient pas été analysés, encore moins interrogés. « Puissance », en particulier, était le plus souvent synonyme de « force », et l'on ne concevait pas d'autre sens du terme de contrôle que celui de répression. Dans ces copies souvent moralisatrices, il était entendu que l'imagination devrait pouvoir être contrôlée mais qu'elle était et restait incontrôlable en dépit des efforts sur soi du sujet raisonnable, des bons maîtres et des sages gouvernants.

Les copies les plus faibles de cette zone se signalaient le plus souvent par un florilège de citations philosophiques ou littéraires décoratives, arbitraires, non travaillées, inanalysées, jamais interrogées. Dans leur mansuétude, ou plutôt parce qu'ils sont indulgents à des élèves qui sont le produit de leur époque, les correcteurs reconnaissent toutefois bien volontiers que ces copies notoirement insuffisantes, qui constituent le fonds de garantie de la médiocrité générale, ne sont pas indigentes : le traitement des exemples n'est pas qu'anecdotique ; un effort de disposition et même de composition est produit. Malheureusement, dans ce « marais », le sujet n'était jamais qu'un prétexte à une sorte de "topo" sommaire, d'arrangement factice d'éléments de culture imprécis, tout voisinant alors avec tout et rien ne s'articulant vraiment à rien.

Les copies médiocres ou passables de cette même zone peuplée, avaient en commun de répondre à un louable souci de composition et de chercher à construire une réflexion. Une certaine unité était alors conférée au développement par la formulation d'un enjeu (la *valeur* de l'imagination, la *puissance* ou l'*impuissance* de la raison, la *santé* de l'âme). Dans ces travaux, on sentait plus ou moins confusément – parfois même, le candidat lui-même l'annonçait – que c'était dans l'analyse et la critique de la notion

d'imagination et de son fonctionnement que l'on trouverait son salut, mais les ressources nécessaires manquaient, ou bien l'on ne savait pas mobiliser les connaissances utiles, celles qui auraient permis de conduire un tel travail. Ces dissertations débutaient d'ailleurs le plus souvent par une tentative de définition avortée ou généralement sans suite du terme de puissance, entendue comme faculté ou comme force indépendante de notre volonté, mais dont on envisageait de montrer qu'elle n'était pas illimitée ou qu'elle était nécessairement soumise à des règles, donc connaissable (par la raison ou l'entendement) et, par conséquent, non incontrôlable en principe, si elle n'était pas parfaitement maîtrisable en réalité.

Dans les copies les plus faibles, ou les moins bien conduites de ce même deuxième groupe, de deux choses l'une : ou bien l'on affirmait une chose et son contraire et, même s'il y avait formellement trois parties, la copie ne présentait en réalité que les deux moments d'une contrariété sans issue ; ou bien la dissertation renonçait au bout de deux ou trois pages à s'organiser pour se réfugier et s'installer confortablement dans la récitation d'un cours qui traitait de moins en moins nettement la question.

Dans d'autres copies moins médiocres, notées autour de 10-11, on tenait absolument à distinguer entre l'apparence incontrôlable de l'imagination, du surgissement des images dans la veille comme dans le rêve – on faisait ici ou là des allusions à la conception freudienne du rêve – et la réalité des manifestations de l'imagination, qui tiendrait toujours ses éléments matériels et une partie de ses éléments ou cadres formels de l'expérience sensible et de la mémoire.

Dans des travaux déjà plus satisfaisants, notés 12 et plus, et dont certains pouvaient être classés dans le groupe suivant, le développement suivait le plan-type suivant, qui nous a été infligé *ad nauseam* : 1° L'imagination est une puissance qui échappe au contrôle de l'imagination, mais 2° Les productions de l'imagination, y compris les plus "folles" suivent certaines règles, ou sont contenues dans certaines limites et, par conséquent, 3° l'imagination est connaissable dans son fonctionnement, une science (psychologique) des lois de la production des images est au moins possible, qui assure à l'homme la maîtrise rationnelle de son esprit.

Dans toutes les copies de ce second groupe, les références littéraires, artistiques et philosophiques étaient nombreuses et variées, quelques candidats prétendant faire flèche de tout bois, mais elles étaient plutôt récitées, généralement convenues, très inégalement opératoires.

**3)** Le groupe des bonnes copies comprenait celles qui étaient architectoniquement organisées, mais qui se distinguaient par les deux qualités suivantes, le plus souvent associées.

*Premièrement*, les références étaient consistantes, les connaissances, précises, les unes et les autres faisant réellement progresser la réflexion au lieu d'en jaloner rhétoriquement les étapes. Par exemple, la référence à Malebranche, parfois *via* Alain (et la causalité mécanique (musculaire) de l'imaginaire), permettait de montrer comment, par la régulation du cours des esprits animaux, non seulement la discipline du corps, la gymnastique, l'hygiène alimentaire, mais aussi la formation de l'habileté manuelle, la pratique d'un art, la lecture, la répétition des leçons, la récitation des poèmes, etc., l'imagination pouvait être contrôlée et « régulée », dirigée et canalisée pour être mise au service de la connaissance et de la vérité comme de l'action et de la conservation de soi. De même, la référence à Freud, assez fréquente, devenait féconde (alors que la psychanalyse était littéralement massacrée dans des devoirs plus faibles), s'agissant, par exemple de surmonter la rhétorique rationaliste de l'imagination et des passions afin de comprendre la constitution d'un sujet de l'inconscient. C'était également à ce niveau, mais plus exceptionnellement, que la référence à Bachelard, rare, ne se satisfaisait pas d'un recours négatif à la psychologie de l'esprit scientifique dans le but de critiquer les obstacles que l'imagination dresserait sur le chemin des sciences ; on se tournait vers la poétique bachelardienne afin de ressaisir positivement le dynamisme créateur de l'imagination, la fécondité gnoséologique de la rêverie, sa capacité même à donner une assise moins « figurale » que « matérielle » à la pensée.

*Deuxièmement*, la réflexion des candidats de ce groupe ne s'entêtait pas, ne faisait pas de fixation pathologique sur la question de savoir si la raison peut contrôler l'imagination, si elle est elle-même assez puissante ou assez forte, ou possède assez d'autorité pour exercer un contrôle de (sur) l'imagination, si elle peut contrer, contenir ou contester la toute-puissance présupposée du principe d'imagination. D'une part, ces copies envisageaient sérieusement d'autres instances de contrôle et de régulation que l'entendement ou la raison, dont l'insuffisance, voire l'impuissance était établie : le langage, l'écriture, l'action, l'engagement. D'autre part, l'idée d'un auto-contrôle de l'imagination ou d'une

auto-régulation du chaos de l'imaginaire, du « dérèglement de tous les sens », cette idée n'était plus une idée abstraite, une hypothèse formelle, encore moins un vœu pieux, une incantation ; elle était étayée sur des analyses esthétiques ou littéraires précises (le surréalisme, Nerval).

C'est en général dans ces copies cultivées, bien composées et assez bien conduites, que, lorsque la question du contrôle social ou idéologique de l'imagination était abordée, notamment à travers Machiavel, et même si c'était le plus souvent très brièvement, le discours ne se limitait pas à quelques considérations superficielles sur l'inutilité de vouloir conditionner du dehors les imaginations.

4) Les très bonnes et excellentes copies, trop peu nombreuses, donc, étaient évidemment celles qui répondaient le mieux, sinon tout à fait, aux exigences ou qui, sans combler les attentes de méthode, conduisaient des développements brillants. En général, les meilleurs travaux, s'ils sont évidemment pertinents, bien argumentés, critiques (et auto-critiques, sans perte de cohérence), ne sont jamais les plus exhaustifs – ceux-là ne manquent pas de retomber dans le travers de la récitation du savoir –, mais ils sont toujours les plus cultivés, aussi bien sur le plan artistique que littéraire, historique ou philosophique, les plus méthodiques. Cette année, sur le sujet proposé, les meilleures copies furent les dissertations les plus originales ou les plus audacieuses (les plus imaginatives ?) dans leur conception, leur projet, c'est-à-dire celles où l'on n'hésitait pas à affronter les contradictions, les apories, voire les paradoxes du contrôle de l'imagination.

Par exemple, un candidat, dont la dissertation se signale par toutes les autres qualités requises, se réfère à la fin du film de Youssef Chahine, *Le Destin*, et au rire d'Averroès tombé en disgrâce à la cour des Almohades, devant l'autodafé de ses propres ouvrages manuscrits, dont des copies, faites par ses disciples, viennent de partir vers les quatre points cardinaux et, par conséquent, vont assurer à sa philosophie une diffusion mondiale que la tolérance n'aurait paradoxalement pas permise, ou pas aussi méthodiquement. L'objet de la dernière partie de la dissertation est de montrer comment le contrôle de l'imagination est très exactement ce qui prouve et même ce qui *fait* que l'imagination est incontrôlable (et qu'un pouvoir idéologique ou politique qui redoute les effets de cette puissance à tout intérêt à ne pas chercher à contrôler, au sens *répressif* du terme, l'imagination de ses sujets, ou qu'il ne peut, au mieux que la contrôler au sens *régulateur* du terme). Telle est en effet l'absurdité de la censure et du contrôle répressif des ouvrages de l'esprit (et du corps) qu'elle pousse l'imagination à développer des stratégies d'évitement et des ruses clandestines, des « trésors d'imagination » en effet, tout un art de contournement de la censure, une *métis* de la résistance en effet. A la fin du film de Chahine, *Le Destin*, l'esprit universel triomphe, dans le rire d'Averroès, de la répression régionale inspirée et pratiquée par une secte de fanatiques dépourvus, eux, de toute imagination, et qui attendent aussi bien aux œuvres de l'imagination spéculative d'Averroès qu'à celles de l'imagination artistique, figurative, des danseurs et poètes de l'entourage du penseur : ici, le contrôle de l'imagination pousse l'imagination pratique (technique) des disciples d'Averroès à inventer le moyen d'assurer par anticipation ou d'accélérer la diffusion universelle de l'universel contenu dans les œuvres de l'imagination théorique du philosophe. Ironie de l'histoire, paradoxe du contrôle de l'incontrôlable : Averroès le maudit peut bénir les intégristes ennemis de la culture et remercier le Calife qu'ils manipulent de lui avoir donné l'occasion du tour qu'il leur joue de la sorte. Le candidat conclut que, si l'imagination est contrôlable, « disciplinable », c'est « de l'intérieur », ainsi que le prouve justement l'imagination inventive déployée par les disciples d'Averroès afin de sauver ses écrits.

Souvent, dans ce groupe rare mais précieux, au terme d'un développement convaincant, on n'hésitait pas à mettre en question, à faire apparaître comme un préjugé, la nécessité (ou le devoir) de placer *under control* la « folle du logis » qui apparaissait comme un présupposé indiscutable du sujet, une exigence tout à la fois psychologique et morale, éthique et politique, mais également esthétique et artistique – l'inspiration, le génie ne suffisent pas à la création, il n'y a pas d'invention, pas même d'innovation scientifique ou technique, sans un contrôle de l'imagination, sans la capacité à discipliner, régler, surveiller ou superviser cette puissance superbe de l'imagination –. Les correcteurs ont donc été conduits, lorsque la qualité du discours, la précision des analyses, plutôt que la rigueur conceptuelle et argumentative, le permettaient, à valoriser les travaux critiques, pour ne pas dire subversifs, où l'on prenait acte de la nécessité théorique et pratique d'imaginer hors de tout contrôle non seulement *externe*, mais même *interne*, puisque l'imagination est la libre faculté des possibles – ce point nous valut, dans quelques très bons travaux, de belles et fortes références à Baudelaire, symétriques des allusions vides, banales à l'extrême, au même auteur dans les copies médiocres –, donc la mère de toute réalité

nouvelle, de toute exploration de nouveaux territoires. Dans quelques cas exceptionnels, on osait aller plus loin encore, et ouvrir un droit d'imaginer (de rêver) sans entraves, sans comptes à rendre à une autre instance souveraine, à une raison « despotique », on affirmait même un besoin d'imaginer n'importe quoi « dans sa tête », non pas tant, peut-être, le droit de jouir sans entraves des beautés et agréments de l'imagination, que celui, psychologique, de connaître les plages de détente de l'arc intellectuel qui sont bénéfiques à l'équilibre mental avant de l'être au perfectionnement de la pensée et de la connaissance, comme au progrès et au succès de nos actions.

Pour finir, quelques recommandations diverses et rappels non inutiles, peut-être, touchant la présentation matérielle des copies et quelques points de forme, présentation qui est globalement correcte.

Nous ne dirons (presque) rien du style, qui n'est d'ailleurs pas tellement catastrophique, puisque le non-style est la règle et que cette absence est plutôt propice, dans les copies de qualité, à une certaine sobriété de ton, à une économie de moyens qui nous épargne beaucoup de végétation verbale de mauvais goût. Le jury préférera toujours une intelligence maladroite à un « enfumage » bien écrit. Nous mettons en garde les candidats contre l'abus de ce qui est en passe de devenir un standard de la pensée inarticulée qui veut cependant « faire genre » : les phrases nominales.

1. A quelques voix discordantes près, l'expression et la langue sont jugées globalement acceptables, plutôt que vraiment satisfaisantes – les « cacographes dysorthographiques » sont rares –, bien que la langue souffre, encore et toujours dans son orthographe – on applique les pénalités, dont le tarif est connu (1 point toutes les 5 fautes à partir de la sixième, jusqu'à 4 points maximum), mais plutôt moins gravement que par le passé –, et de plus en plus dans sa grammaire (règles d'accord, en nombre et en genre, des adjectifs, des participes, concordance des temps, etc.). Sur la question de l'orthographe et de la grammaire, nous renvoyons les préparateurs aux rapports des années antérieures –, les correcteurs tiennent à faire les quelques remarques suivantes. *Nota bene* : l'accentuation se perd ou devient aléatoire. Rappelons que la langue française écrite est accentuée et que l'accentuation obéit à des règles. Les candidats liraient-ils davantage de textes en anglais que de textes en français ?

2. L'annonce du plan en fin d'introduction est bienvenue, en ce qu'elle facilite la lecture – plus qu'une commodité rhétorique, c'est une politesse à l'égard du lecteur et une... aide à la correction ! –, mais elle ne doit pas comporter d'indications chiffrées telles que (I), (II), (III), signes de numérotation qui ne doivent pas non plus figurer au début de chaque partie du développement. On exige une dissertation intégralement rédigée, pas un plan. Rappelons au passage que, s'il ne doit pas être une simple formalité (dans tous les sens possibles du mot formalité), s'il est le projet d'une réflexion vivante, son itinéraire, son programme, le plan doit suivre la pensée, et non pas la précéder, ce que trop de candidats oublient, qui se jettent sans retenue dans la récitation de ce qu'ils savent (ou croient savoir) et que, par suite, le plan annoncé peut subir des inflexions ou des aménagements, de la même manière qu'un itinéraire ou un plan de marche peut toujours être, et même doit être, si des circonstances imprévues l'imposent, modifié chemin faisant. Précision : certains candidats vénèrent le chiffre 3 au point de recourir à un artifice de présentation pour faire trois morceaux de texte avec deux parties seulement.

3. Au chapitre des tics matériels de présentation et autrement enjolivements malvenus qui enlaidissent *in fine* le travail et qui, même non pénalisés expressément, produisent des effets pénalisants dans la tête du correcteur agacé, citons :

- l'utilisation de la couleur pour faire ressortir certains termes, les différentes parties du texte, ou encore de petites étoiles, croix, astérisques et autres colophons de fantaisie, parfois même certains mots ;

- l'abus de l'effaceur et du blanc de correction – préférer les (bonnes vieilles) ratures faites à la règle – qui font des copies sales, désagréables à regarder et difficiles à lire ;

- la manie plus ou moins pédante de souligner plein de mots pour attirer l'attention du correcteur sur ce que le candidat juge essentiel – pratique d'autant plus maladroite qu'elle suppose que le correcteur n'est pas capable de discerner ce qui doit être souligné dans le travail qu'il corrige ! – manie carrément insupportable quand, dans la même copie, on oublie de souligner les titres des ouvrages cités ;

- les sauts de ligne intempestifs – dans certaines copies, on saute une ligne à chaque changement de paragraphe, comme dans les courriers électroniques administratifs préformatés –, au

risque de rendre insaisissable la logique interne d'un développement ou d'aggraver encore le décousu d'un propos arbitraire ou sans règle ;

- on note cette année une certaine dégradation de l'écriture, entendons de la graphie et de la formation des caractères .

4. Les candidats sont invités par de très nombreux correcteurs à bannir les « de plus » et autres « en outre », qui transforment certains développements en inventaires ou en accumulations indigestes d'arguments, d'exemples et d'idées, et à revenir à une syntaxe logique normale en recourant aux connecteurs logico-grammaticaux dont la langue française est loin d'être avare (« Or », « Donc », « Mais »). La construction dialectique de la dissertation y gagnerait autant que la composition rhétorique. Beaucoup de correcteurs notent la logique faible de la plupart des copies, y compris des compositions bien écrites.

Concluons sur ce défaut de construction logique forte d'un grand nombre de copies, défaut qui est peut-être à rapprocher de la difficulté croissante qu'éprouvent les candidats, non seulement à analyser et à interroger les termes du sujet, mais à définir et à conceptualiser.

A l'époque de la connectique, de la superposition et du télescopage accéléré des *windows* sur nos écrans, il est tentant de dire qu'on est passé d'une logique de la prédication et de l'enchaînement rationnel des catégories à une logique de la connexion des objets et de la concaténation formelle des séries, ou de l'autorité de la pensée sur ses contenus à l'asservissement de l'esprit au calcul, comme si nous devions assister, réjouis, au triomphe du binaire sur le ternaire – combien de copies se forcent à trouver trois parties alors qu'elles n'en ont que deux et qu'elles sont incapables de s'organiser dialectiquement, de penser les termes d'une contradiction qui produise elle-même son propre dépassement ou qui l'appelle –, mais alors, pourquoi certains élèves, dont les meilleurs sont peut-être chaque année meilleurs, échappent-ils à cette mutation de la pensée et du discours et persistent-ils à réussir dans l'art de la dissertation ? Le problème, hélas, n'est pas elui des *happy few* ou des naufragés de la navigation sur l'océan et les mers virtuelles de la sous-culture dominante.

Ce ne serait d'ailleurs pas l'un des moindres paradoxes de la session 2011 : ce que les bons candidats ont peut-être le mieux réussi cette année, à savoir les développements d'exemples, de références, est aussi, en raison de leur nombre, parfois pléthorique dans une même copie, le signe le plus inquiétant de la disparition d'une pensée propre, de la peur d'un affrontement direct avec une question – nous conseillons aux candidats d'approfondir les références et de travailler par eux-mêmes les textes, les livres, de se procurer des exemples originaux si possible –, le symptôme aussi de ce que les jeunes filles et les jeunes gens qui se présentent au(x) concours veulent vivre et travailler dans un monde lisse, sans aspérités, sans contradictions, sans problèmes. Ils se réfugient dans la culture mise à leur disposition, et chaque jour plus profuse, comme dans une maison confortable où tous les biens, tous les consommables sont à leur disposition, ou dans un magasin où ils trouvent tout, réponse à tout, satisfaction de tous leurs besoins. On dirait en effet que, pour les candidats, qui n'auraient rien à produire par eux-mêmes, toute difficulté qui se présente doit être soluble dans une culture générale commune, ou doit pouvoir être gommée comme le ferait un logiciel de retouches d'images numériques.